

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2018)
Heft: 97

Rubrik: Le courrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Quelle est votre chanson préférée ?

Adieu de Cœur de pirate. J'ai écouté cette chanson tout le week-end avec ma petite-fille Lea, 14 ans:
 « Crois pouvoir me dire qu'on reste amis
 Dis-moi adieu demain
 Je t'ai aimé mais je t'assure que c'est la fin... »
 Ce petit bout de femme tatouée de partout, avec sa voix éraillée, ses paroles qui nous disent les choses de la vie, sa simplicité, son émotivité. Je dois dire que, en ce moment, je l'écoute en boucle. Anne-Marie Graber-Pont, Sierre (VS)

Vous voulez nous parler de votre animal de compagnie? (voir en page 61)
 Contactez-nous par écrit à
 contact@generations-plus.ch, ou générations,
 rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne.

PAYOT
 LIBRAIRE

générations et Payot Librairie ont le plaisir d'offrir à
ANNE-MARIE GRABER-PONT
 un bon cadeau d'une valeur de 30 fr. à faire valoir
 dans toutes les librairies Payot et tous les magasins
 Nature & Découvertes de Suisse, pour son courrier
 paru dans notre numéro.

Ecrivez-nous à générations, *Courrier des lecteurs*,
 rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne
 ou courrier@generations-plus.ch

LA QUESTION DU MOIS (lire page 17)
Faut-il regretter la fin des cabines téléphoniques ?

VOUS AVEZ LA PAROLE

A propos de *Faut-il punir d'une amende les personnes qui crachent par terre ?* g96 **UNE PLAQUE À REMETTRE**

Si les gens se souviennent, il y avait à Saint-François, à Lausanne, devant le Café Romand, une grande plaque : « Il est interdit de cracher par terre ». Elle a été enlevée et, maintenant, elle serait d'actualité !

Charles Daniel Fayet, Vevey (VD)

A propos d'*Exit*: l'initiative d'un député g95

« IL EST PLUS QUE TEMPS D'ENTAMER LE DIALOGUE »

J'avais une amie qui souffrait tant qu'elle avait pris contact avec Exit ; je connaissais assez cette personne pour savoir que cet acte était totalement étranger aux valeurs qui avaient compté dans sa vie. Exit a répondu à mon courrier demandant un délai et proposant un dialogue par une lettre m'expliquant que ma conception de l'amitié n'était pas la bonne. Ma seconde lettre est restée sans réponse et le poison létal a été amené à mon amie sans que personne de ceux qui prétendent défendre la dignité humaine ne se soit soucié de prendre contact avec son conjoint, ni de dialoguer avec son entourage. C'était en 2015. Meurtris, on en parle autour de soi et on découvre des témoignages qui font froid dans le dos. Y a-t-il réellement un contrôle rationnel des pratiques de la mort annoncée ? Le Dr Sobel déclarait en 2003 : « Si j'ai le moindre doute ou si la situation n'est pas claire, je dis toujours qu'il est urgent de ne rien faire... » Manifestement, le temps de montrer patte blanche est révolu. Il est plus que temps d'entamer le dialogue.

Viviane Jeanneret, Noiraigue (NE)

A propos de *La peur d'être à la rue* g96

UN COURRIER DU SYNDIC DE PULLY

J'ai lu avec intérêt votre édito. Votre texte est malheureusement une succession d'erreurs, de reprises de pseudo-information tronquées et sorties de leur contexte.

Quelques brèves précisions :

«...Appartements protégés» : aucun des appartements en question n'a le statut d'appartement protégé.

«...ont failli être chassés de leur logis... résilier manu militari» : nous avons choisi d'anticiper l'échéance de résiliation par une information complète aux locataires sur le projet envisagé pour l'EMS, et en octroyant une prolongation du bail de trois ans pour se donner le temps de trouver la meilleure solution pour chacun, avec un accompagnement individuel par les services communaux concernés. L'image que vous donnez du senior «...seul devant un écran qu'il n'a jamais possédé, surfant sur internet à la recherche d'un nouveau logis...» est tout simplement hors de la réalité. Deux locataires, que vous avez le droit de trouver «vaillants», ont choisi délibérément de rompre le dialogue que nous avions ouvert, en donnant leur seule version des faits au quotidien *Le Matin*.

«....ne leur promettre au bout du chemin qu'une place en EMS...» : la Municipalité s'est engagée formellement à trouver la solution la plus adaptée pour chacun, et pas nécessairement et uniquement une place en EMS.

Gil Reichen, syndic de Pully (VD)

A propos du Club lecteurs

QUELLE SURPRISE !

Quelle surprise en relevant mon courrier ce matin de découvrir deux billets pour le concert de Bernard Lavilliers ! Un tout grand MERCI pour votre générosité... ce n'est pas tous les jours que j'ai la chance de gagner à un concours !

Rita di Biase, Commugny (GE)